



Le Pacte civique

1 - u1 - Un appel à inventer un futur désirable pour tous	p. : 1
Une approche nouvelle du changement	p. : 2
un collectif, des ateliers	p. : 3
notre calendrier	p. : 4
2 - Plateforme : face à la crise, penser, agir, vivre autrement en démocratie	p. : 5
3 - Le Pacte civique et ses engagements	p. : 9
Mise en œuvre des engagements	p. : 13
Bulletin d'adhésion personnel	p. : 20
Bulletin d'adhésion organisation	p. : 21

Chapitre 1

Le Pacte civique, un appel à inventer un futur désirable pour tous

Nous sommes de plus en plus nombreux à être :

- **indignés** par des inégalités croissantes, la corruption et le règne de la finance,
- **conscients** des limites de la nature et de l'accumulation des désirs individuels,
- **inquiets** de la montée de la dette, du chômage, de l'exclusion, des violences,
- **choqués** par la dégradation de notre démocratie,

Et, en même temps, nous sommes de plus en plus :

- **décidés** à résister au délabrement de nos sociétés et aux démesures de la mondialisation,
- **confiants** dans les capacités de chacun à progresser et à construire ensemble,
- **déterminés** à trouver des équilibres justes en matière sociale et écologique,
- **exigeants** sur la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait,
- **prêts** à nous engager et à coopérer pour mieux vivre ensemble.

Il est temps de réagir aux crises, aux dérives et aux fractures dont souffrent notre société et notre démocratie, et c'est possible comme nous le montrent les multiples initiatives en cours. C'est pourquoi plusieurs organisations de la société civile et des militants associatifs ont adopté une **plateforme commune (page 5)** et proposé un Pacte civique pour renouveler le vivre-ensemble et rénover la qualité démocratique.

Le Pacte civique, c'est un appel à des personnes et à des organisations qui sont prêtes simultanément à se transformer et à transformer la société pour inventer un futur désirable pour tous.

Il est proposé aux personnes adhérant au Pacte civique :

- **d'adopter** un certain nombre de comportements porteurs de sens,
- **de promouvoir** la qualité de la démocratie et du vivre ensemble dans leurs divers lieux de vie et dans les organisations où s'exercent leurs différentes activités,
- **de soutenir** des réformes visant à mettre la politique et l'économie au service de la personne et à promouvoir notre ouverture sur l'Europe et le monde.

Le Pacte civique s'appuie sur une approche nouvelle du changement et une démarche commune à conduire dans la durée.

Le Pacte civique, une approche nouvelle du changement

Le pacte civique s'appuie sur des modalités de changement novatrices à articuler entre elles.

Privilégier des impératifs communs

- **être créateurs de sens**,
- **être sobres** pour économiser les ressources, vivre de façon solidaire et distinguer l'essentiel du superflu,
- **être justes** pour assurer le respect des droits fondamentaux pour tous et le partage des richesses,
- **être fraternels** pour n'oublier personne et mobiliser les capacités de tous.

Changer nos mentalités individuelles et collectives

En prenant des engagements à la fois à titre personnel, à titre d'acteur et en tant que citoyen qui constituent des leviers pour les transformations personnelles et collectives.

Interpeller les citoyens et les candidats aux élections

Il est prévu d'interpeller fin 2011 les citoyens à partir d'un texte plus concis permettant ensuite d'interpeller en premier lieu les candidats aux élections présidentielles, mais aussi éventuellement des élus et des responsables.

Organiser des groupes de travail pour le changement sur des thèmes prioritaires

Des groupes de travail préparent des fiches repère sur des thèmes prioritaires en indiquant la finalité visée, les objectifs à atteindre et les engagements à prendre.

Proposer des débats constructifs pour préparer les réformes indispensables

En soutenant la rencontre entre les forces de la société civile qui acceptent d'inscrire leur projet dans une perspective politique, les acteurs de la société politique conscients de la nécessité de changer leur rapport au pouvoir et les médias capables de sortir des logiques de communication à court terme.

Soutenir des initiatives de résistance créatrice

En appuyant diverses initiatives visant à la mise en œuvre des engagements du Pacte civique et en favorisant la coopération entre organisations*.

**Ateliers du vivre ensemble, États généraux de l'économie sociale et solidaire, Organisation de débats démocratique, Formations citoyennes, Éducation populaire, Service civique, etc.*

Le Pacte civique, un collectif, des ateliers

Un **Collectif d'associations** françaises s'est constitué dans un double but : analyser et agir ensemble. En effet, la société civile ne peut continuer à œuvrer de façon dispersée sans être capable d'adresser un message fort aux citoyens et aux gouvernants.

Ce collectif travaille depuis des mois, sous la forme d'**ateliers**, sur des propositions alternatives et constructives partagées et portées par l'ensemble des partenaires issus de la société civile. Ce temps de mise en commun s'accompagne d'un soutien mutuel aux initiatives propres à chaque organisation du réseau pacte civique.

Des ateliers de travail : 12 priorités pour changer de cap

A - Être nous-même le changement que nous voulons pour la société

B - Promouvoir une école émancipatrice au service d'un contrat social et démocratique renouvelé

C - Progresser vers un service civique généralisé de qualité

D - Inventer les modes d'expression, d'écoute et de prise en considération des personnes en situation d'exclusion

E - Développer une attitude écologiquement responsable

F - Réinventer la responsabilité sociale de l'entreprise

G - Mettre les médias au service de la démocratie

H - Co-construire le vivre-ensemble dans les quartiers menacés de fracture

I - Allier le pouvoir d'agir des élus et des citoyens : la fraternité dans les territoires

J - Exercer nos citoyennetés européennes et transnationales

K - Construire une fiscalité juste à la hauteur des défis présents et futurs

L - Faire de l'emploi pour tous une priorité partagée par tous

Des associations

ATD Quart-Monde

Club de Budapest

Collectif appel à la fraternité

Coorace

Démocratie & Spiritualité

FONDA, pour la vie associative

Initiatives et Changement

La Vie Nouvelle

Poursuivre

Solidarités nouvelles face au chômage.....

Des personnalités

Alphandéry Claude, Labo de l'ESS

Ancel Geneviève, Dialogues en Humanité

Bastide Jean, président de France Bénévolat

Caillé Alain, MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales)

Calame Pierre, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Decrop Geneviève, pétition contre la baisse des impôts

Dubois Jean-Pierre, président de la Ligue des Droits de l'Homme

Sibille Hugues, ancien délégué à l'innovation et à l'économie sociale

Pascal Frédéric, doyen du Conseil économique, social et environnemental

Philip Thierry, Président de l'Agence pour l'éducation par le sport

Viveret Patrick, Dialogues en Humanité...

Le Pacte civique, notre calendrier

- **Depuis 2006**, un travail inter-associatif avec des porteurs d'appel et de manifeste a conduit :
 - à l'élaboration de la plateforme commune : face à la crise, penser, agir, vivre autrement en démocratie
 - à la constitution d'une organisation régulant et enrichissant la démarche (collectif, bureau, commissions, ateliers, etc.)
 - à la mise en place d'ateliers et à la rédaction de fiches repères qui ont permis de rédiger différentes versions d'engagements qui ont été proposés aux militants associés à la démarche afin qu'ils puissent les améliorer.
- **Début 2011** : poursuite de nos travaux de mise au point de la présentation du Pacte civique et ouverture d'un site Internet.
- **14/15 mai 2011** : journées de lancement du Pacte civique à Issy-les-Moulineaux pour :
 - rassembler les militants des organisations partenaires du pacte civique pour les mobiliser pour la poursuite de la démarche et pour renforcer les coopérations
 - faire connaître la démarche Pacte civique et lancer la campagne d'adhésion
 - préparer ensemble la suite de la démarche, les documents destinés au grand public et la poursuite du travail des ateliers (fiches repères à améliorer, initiatives à prendre)
- **Jusqu'à novembre 2011** : mise au point du document plus simple destiné au grand public et permettant d'interpeller les candidats aux élections de 2012, poursuite du travail des ateliers, coopérations pour soutenir les initiatives des partenaires, etc.
- **Fin 2011-Début 2012** : campagne d'adhésion au Pacte civique simplifié, interpellation des candidats aux élections, poursuite des autres actions.
- **Fin 2012** : 1^{ère} évaluation de l'impact du Pacte civique, des suites données aux engagements pris tant par les citoyens s'auto-évaluant que par les responsables politiques
- **Fin 2013** : 2^{ème} évaluation pour établir un bilan de l'impact du pacte civique et de la démarche, puis de décider des suites à lui donner : fin ou transformation ou poursuite.

Chapitre 2

PLATEFORME COMMUNE DES ORGANISATIONS POUR UN PACTE CIVIQUE

Face à la crise, penser, agir, vivre autrement en démocratie

La crise ouvre une nouvelle époque en France, en Europe et dans le monde. C'est une conviction autour de laquelle un collectif d'associations s'est constitué dans un double but : analyser et agir ensemble.

Ses réflexions et propositions s'articulent autour des quatre points suivants.

1 - Une crise qui vient de loin et qui ébranle nos certitudes

La force et la brutalité de la crise, évidentes pour tous, ne doivent pas nous leurrer : elle vient de loin. Elle est le résultat de tous les défis non affrontés, de tous les avertissements non entendus, de tous les déséquilibres accumulés, de toutes les démesures tolérées, donc de tous les changements qui n'ont pas été faits à temps.

Il est question de la crise ; or, elle en additionne au moins trois, ce qui explique son ampleur particulière : la crise sociale, due au chômage, à l'exclusion, à la précarité, aux inégalités extrêmes, qui sévit depuis longtemps ; la crise écologique, de mieux en mieux perçue, mais qui se développe plus vite que les moyens, insuffisants, mis en œuvre pour y parer ; la crise économique et financière enfin - qui aggrave l'ensemble - largement due à l'appétit immodéré pour l'argent et pour la rentabilité à tout prix.

Ces crises, aggravées par le laisser-faire individualiste qui les a accompagnées, sont l'expression d'une crise culturelle et morale de nos sociétés.

Face à cette situation, plusieurs approches sont proposées :

- les uns mettent l'accent sur le manque de cohérence entre nos comportements et nos idéaux et sur les changements à opérer dans la manière de produire, consommer, épargner, investir. Certains prônent ainsi un bouleversement du système économique, même s'il n'y a pas actuellement d'alternative évidente.

- d'autres mettent d'abord leur espoir dans une généralisation des multiples initiatives et

expérimentations mises en œuvre, notamment dans l'économie sociale et solidaire.

- d'autres enfin insistent sur le fossé qui s'est creusé entre la représentation politique et la société.

Mais tous nous estimons qu'il faudra tenir compte de ces différentes attitudes et que les multiples déséquilibres actuels ne seront pas résolus par de simples solutions "régulationnistes". Celles-ci ne permettront pas de repartir comme avant.

Cette crise nous conduit à revisiter nos certitudes à travers une triple prise de conscience :

- **conscience des limites de la nature** : on ne peut prélever indéfiniment des ressources finies,

- **conscience des limites de l'intérêt personnel**, mis en compétition avec celui d'autrui : les intérêts égoïstes sont sources d'inégalité et leur somme ne garantit pas l'intérêt général,

- **conscience des limites de l'accumulation des désirs** de tous ordres produits par les systèmes en place, qu'ils n'ont plus les moyens de satisfaire.

Nous sommes en présence non seulement d'une crise de confiance, mais d'une crise de foi dans l'automatisme du progrès. Nous assistons à une fin de cycle de la modernité, modernité que Max Weber avait caractérisée comme le passage d'une société cherchant dans la religion la solution à ses maux à une société la trouvant dans l'effort productif et le progrès économique.

2 - La crise oblige à mobiliser des potentiels humains mal reconnus mais disponibles

Pour autant, il importe de ne pas se complaire dans des analyses anxiogènes de la crise et d'anticiper les risques de régression qui pourraient en résulter. La fragilisation des situations entraîne crispation sur l'avoir, repliement sur l'individualisme, aggravation des inégalités, mouvements sociaux et durcissement des mesures défensives et répressives.

Pour y parer, il faut protéger les plus faibles par un bouclier social renforcé et rétablir la confiance en

s'appuyant sur ce qui constitue la colonne vertébrale de nos sociétés : l'option pour la démocratie et le respect de la personne humaine. En se souvenant que l'espérance est un principe actif et que les métamorphoses, même improbables à un moment donné, sont possibles si l'on fait confiance aux capacités créatrices de chacun.

A cet égard, le collectif associatif constate que, loin des discours catastrophistes ou démobilisateurs, beaucoup de femmes et d'hommes, à l'occasion de ces différentes crises, découvrent au fond d'eux-mêmes, chez leurs proches ou dans leur communauté d'appartenance, des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas et qu'ils ont du mal à exprimer clairement. Qu'il s'agisse de simple "courage", d'"instinct vital" ou de "quêtes d'identité", des énergies personnelles latentes se font jour, qui prennent des formes très différentes : conscience morale, humanisme, profondeur, intériorité, transcendance, espérance...

Cette "force éthique" (qui se déprend de la fascination pour la compétition ou pour la communication) stimule les réactions face aux pires situations d'humiliation et redonne confiance aux personnes en leur rendant le sentiment de leur propre dignité, comme de l'égale dignité de tous les hommes. Elle constitue à nos yeux le principal ressort qui nous permettra de donner un nouvel élan à la démocratie et à la citoyenneté, et de sortir de la crise. Un "droit de cité" doit lui être reconnu dans notre espace laïc et pluraliste !

Par ailleurs, on assiste à une prolifération d'initiatives, à l'émergence de nouvelles formes de militances, à une accélération des changements de comportement et à une montée d'aspirations nouvelles, notamment dans les jeunes générations particulièrement sensibles aux injustices et contradictions découlant de nos modes de vie et de gouvernance.

- face à la crise écologique, le rapport à l'environnement, au gaspillage, au traitement des déchets, aux produits "bio" évolue ; face à la crise de l'énergie, des énergies renouvelables sont promues et des économies d'énergie recherchées ; sur le plan politique, un Pacte Écologique a conduit au Grenelle de l'environnement ;
- les personnes sont encouragées "à travailler sur elles-mêmes", à sortir de leur individualisme et de leur "quant à soi" pour fraterniser et pour innover ;
- face au chômage, de nombreuses associations de solidarité se sont créées et les principes de fonctionnement de l'économie solidaire retrouvent une nouvelle vigueur ;
- des entreprises prennent conscience de la nécessité d'élever le niveau de leur responsabilité sociale et écologique tandis que l'économie sociale

et solidaire ressent la nécessité de prendre un nouvel élan ;

- des maires, avec l'appui de leurs concitoyens, développent de nouvelles formes de vivre ensemble et pratiquent une fraternité de proximité qui vise notamment à réduire les fractures sociales, territoriales et intergénérationnelles.

Quant aux artistes, non seulement ils expriment les tensions de nos sociétés, mais ils jouent aussi le rôle de médiateur de leurs changements; leur contribution ne peut être négligée en tant que facteur d'éveil, de sensibilité et de porteur d'utopie.

Plus largement, c'est un nouvel état d'esprit qui est en germe, avec la recherche non seulement de la "qualité de la vie", mais aussi de nouveaux modes de vie et de relations humaines plus vraies, y compris avec les moins chanceux ou les plus vulnérables.

Ce sont autant de points d'appui pour sortir de la crise.

3 - Les forces humanistes, spirituelles et politiques doivent œuvrer ensemble Pour améliorer la qualité démocratique

Beaucoup se ressource dans des courants de sagesse ou de spiritualité qui aident les personnes et les groupes à assumer cette "vulnérabilité" aggravée par la crise et à trouver un nouveau souffle. La rationalité contemporaine ne peut pas ignorer la manière dont ces sagesse ou ces spiritualités peuvent :

- aider les personnes à se constituer et à agir,
- inciter la démocratie à "se remettre en question", à dépasser son fonctionnement procédural et administratif et à s'ouvrir à des relations davantage solidaires, responsables et créatives.

Quant aux religions, lorsqu'elles évitent les dérives sectaires et identitaires, elles peuvent constituer une force de dépassement, de modération, et de solidarité.

Cela suppose qu'elles jouent le jeu de nos démocraties pluralistes et qu'elles acceptent sans réticence le principe fondamental de la laïcité, clef de voûte d'un pluralisme où tous les courants de pensée peuvent s'exprimer et où personne n'a définitivement le dernier mot.

Les systèmes politiques ont de grandes difficultés à faire face à cette mutation vers un développement humain qui prenne en compte tout l'homme et tout homme, faute :

- d'une démocratie représentative capable de proposer des choix exigeants et motivants et de mobiliser les citoyens pour les mettre en œuvre,
- d'un débat démocratique porteur de compromis

constructifs appuyés sur la recherche d'intérêts réciproques dans la durée,

- d'une démocratie de proximité liée à la participation du plus grand nombre et à la coopération entre élus, administrations et associations.

Nous sommes convaincus que la qualité morale des responsables de tous ordres, leur capacité à s'engager et à parler vrai joueront un rôle essentiel. Nous pensons aussi que la qualité du fonctionnement démocratique devra être considérablement améliorée pour répondre aux défis.

Nous estimons donc que la situation actuelle appelle des réponses transversales et transdisciplinaires ; le politique doit reprendre la main qu'il a trop abandonnée à l'économie de marché. Il faut ouvrir largement le débat sur l'essentiel, sur la civilisation que nous voulons désormais bâtir en Europe, à l'ère de la mondialisation et du monde fini.

Si l'économie, pas plus que l'argent, ne fait le bonheur - tout en pouvant y contribuer évidemment - quels sont aujourd'hui, quels seront demain, les ressorts profonds de la société, ses motifs de mobilisation, ses finalités ? Tel est le débat démocratique à ouvrir, de manière la plus large possible, à un moment où la mobilisation traditionnelle autour du pouvoir d'achat ne suffit plus.

La recherche du bonheur par l'accumulation de l'avoir a constitué l'orientation fondamentale de la modernité ; cette approche, contraire à la plupart des traditions de sagesse dont aucune ne place le bonheur et la joie de vivre dans la possession, a démontré ses limites. Il faut la repenser en équilibrant mieux l'être et l'avoir, le mode de vie et le niveau de vie, le bien être et le mieux être, avec, par exemple, comme mot d'ordre : "Autrement, le bonheur".

Une telle approche, loin d'oublier les tragédies du monde ou la réalité de la mort, propose au contraire de donner à tout être humain le droit de vivre pleinement son humanité au lieu de borner son horizon à assurer au mieux sa survie biologique. Elle s'assure de la réalisation concrète de la démocratie et de son principe essentiel :

"Le respect de l'égalité de dignité de chaque homme, mesuré à l'aune du sort réservé aux plus faibles".

La crise est en tout cas un appel à penser, agir et vivre autrement. Tirons en les conséquences en engageant une nouvelle démarche, un processus constructif, qui permette de construire cet appel et de préparer la multiplication de véritables expériences démocratiques du vivre ensemble.

4- Un Pacte civique pour élargir le débat et rassembler les énergies

Retrouver le sens des limites et du possible, articuler liberté individuelle et responsabilité collective, réintroduire du lien entre générations, entre couches sociales et entre institutions et citoyens, focaliser l'attention sur tous ceux qui sont victimes des crises, repenser les rapports entre cultures, lier transformation personnelle et transformation sociale, voici des objectifs à approfondir au regard des trois impératifs suivants :

- impératif de créativité, dont le champ devra s'élargir et porter davantage sur l'écologie, la coopération, les relations interpersonnelles et spirituelles, en un mot à tout ce qui donne sens ;
- impératif de sobriété, de distinction entre l'essentiel et le superflu, qui va s'imposer sous de multiples formes, avec le risque de dégénérer en austérité imposée aux plus fragiles, s'il n'est pas appliqué en proportion des possibilités de chacun ;
- impératif de justice qui devra conduire à inventer de nouvelles formes de redistribution pour que le principe d'égalité de dignité soit effectivement mis en pratique dans un contexte où on ne peut plus compter sur une augmentation rapide des richesses ;

Conscients de toutes ces transformations de la société qui se cherchent, les associations signataires appellent à ouvrir un espace civique où serait débattue la nature de la société française dans laquelle nous voulons vivre et que nous voulons laisser aux générations futures. Cela passe par de nouveaux modes et critères de développement et de nouvelles priorités politiques et institutionnelles, mais aussi par une solidarité en actes à l'égard des plus démunis, par un redéploiement et une modération de nos modes de consommation, par une stimulation de nos capacités relationnelles et de nos sources culturelles, par une prise en compte de notre vulnérabilité comme de notre responsabilité à l'égard de la société, de la planète et des générations futures. Cela implique de prendre en compte les dimensions européennes et mondiales de la préparation de notre avenir commun.

Les présents signataires ne sous-estiment pas les difficultés et obstacles que cette mutation va rencontrer et les risques qui en découlent : risques immédiats d'accroissement des inégalités et de l'exclusion, risque de conflictualité généralisée faute d'obtenir un accord suffisant sur les efforts à faire, risque enfin que les impératifs écologiques servent de prétexte à un renforcement des attitudes autoritaires et sécuritaires.

Seule une amélioration de la qualité de fonctionnement de notre démocratie permettra de faire face à ces risques, qu'il s'agisse de l'engagement responsable des citoyens, du fonctionnement de nos institutions, des comportements du personnel politique ou des pratiques des médias. C'est pourquoi, dans un esprit de réciprocité, symétriquement aux engagements que nous proposerons et prendrons, nous interpellons les principaux leaders politiques et les grands médias en leur proposant d'adhérer à des chartes de qualité démocratique et à faire preuve de plus d'écoute, de plus d'esprit de service et de plus de capacité de vision.

Pour aider à rendre visibles les initiatives en cours et à les fédérer autour d'engagements, à la fois individuels et collectifs, nous proposons d'initier en France un "Pacte Civique". Ce Pacte serait proposé à la signature de tous ceux, individus et collectivités, qui s'engageraient :

- **à adopter un certain nombre de comportements personnels** autour notamment de la notion de sobriété créative et solidaire

- **à militer pour un ré-outillage démocratique** de nos diverses organisations autour notamment de la promotion de l'éthique du débat, de la reconnaissance de la diversité, du principe de responsabilité et de la coopération entre acteurs.

- **à soutenir des orientations politiques qui promeuvent la qualité démocratique** et visent à remettre l'économie et la culture au service de l'homme et non l'inverse et qui, à cet effet, réduisent les inégalités par une redistribution des richesses et donnent aux plus démunis et à ceux qui sont ou se sentent marginalisés la possibilité de participer effectivement à la construction et à l'évaluation des politiques qui nous concernent tous.

Ce Pacte est en cours d'ajustement, il sera rendu public lors des journées de lancement du Pacte civique les 14 et 15 mai 2011 au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux (92).

Chapitre 3

Le Pacte civique et ses engagements

Nous, des associations et personnalités d'horizons divers, nous nous sommes constitués en Collectif pour agir face à des défis considérables, des menaces réelles de dislocation sociale et face au constat d'une certaine impuissance du politique.

Nous avons élaboré à partir de nos convictions et de nos expériences un certain nombre d'engagements.

Nous vous proposons d'y souscrire si vos convictions rejoignent les nôtres. En vous demandant de souscrire à ces engagements, nous ne prétendons pas traiter de tout ni nous substituer à qui que ce soit, nous cherchons seulement à construire les bases d'un "nouveau contrat social et citoyen", bases qu'il nous paraît nécessaire de partager pour amorcer une nouvelle phase de civilisation.

Ces engagements concernent chacun de vous à trois titres indissociables :

- au titre de personne soucieuse de mieux-vivre,
- au titre d'acteur engagé dans la vie économique, sociale, culturelle ou civique,
- au titre de citoyen participant à la vie politique de notre pays.

Nous imaginons bien que plusieurs de ces engagements soient éloignés de vos préoccupations, cependant, nous vous proposons, non pas de choisir les engagements qui vous concernent, mais d'adhérer à l'ensemble des engagements. Nous avons en effet la conviction que les problèmes à résoudre sont liés entre eux et ne trouveront de solutions que dans une démarche collective.

En adhérant globalement aux engagements du Pacte civique, vous signifiez trois choses :

- vous faites confiance à d'autres pour les engagements où vous n'êtes pas impliqués,
- d'autres vous font confiance dans les engagements où vous vous impliquez,
- nous avons confiance en notre capacité collective de changement.

Par ailleurs, nous avons bien conscience que nul engagement n'est parfait ni définitif. La société est complexe, l'action ne coïncide pas toujours avec les intentions, ce qui apparaît juste et nécessaire à un moment donné peut se révéler contre-productif à un autre, ces engagements peuvent évoluer. Les intentions qui les animent valent autant que les modalités de leur mise en œuvre.

La crise que nous subissons est à la fois financière, économique, sociale, écologique et morale. Elle nous appelle à penser, agir, vivre autrement en démocratie, à partir de quatre impératifs fondamentaux : **créativité, sobriété, justice et fraternité.**

A cet effet, **trois changements** sont à mettre en œuvre simultanément, car ils se conditionnent mutuellement et aucun ne peut suffire à lui seul :

- celui des comportements individuels,
- celui du mode de fonctionnement des organisations,
- celui des politiques et des institutions.

Nous appelons à adhérer au Pacte civique pour œuvrer à **un futur désirable pour tous** en s'efforçant de mettre en œuvre **ces trois types d'engagements** :

Chacune des personnes s'engagent à appliquer à leur propre vie les quatre impératifs qu'elles veulent pour la société. A cet effet :

1. Se donner régulièrement des temps de *pause* pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités.
2. Participer de manière constructive au *débat public* et prendre part aux votes.
3. Assumer ses obligations de *contribuables* et d'assureurs/assurés sociaux.
4. Consacrer du temps et/ou de l'argent à des *engagements d'intérêt collectif*, de solidarité ou syndicaux.
5. Aller à la rencontre de *l'autre*, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre ensemble.
6. Reconnaître le *droit à la parole de chacun* et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.
7. Lutter contre les gaspillages et adopter *des modes de vie plus équilibrés* qui préservent la planète.

Les organisations ou membres d'organisation s'engagent à promouvoir les quatre impératifs du Pacte civique et à évaluer comment ils se concrétisent, notamment :

8. Dans *l'éducation*, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition.
9. Dans les *collectivités locales*, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion.
10. Dans *les entreprises*, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.
11. Dans les organisations *syndicales*, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles.
12. Dans les *associations et organismes de l'économie sociale et solidaire*, respecter ses finalités, les réactualiser, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous.
13. Dans les *banques et organismes financiers*, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.
14. Dans les *fonctions publiques et services publics*, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive.
15. Dans les *médias*, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers.
16. Dans les *communautés spirituelles et courants de pensée organisés*, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.
17. Dans les *partis politiques*, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe, et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Citoyens, organisations (ou membres), et responsables politiques, militent pour :

Améliorer la qualité démocratique grâce :

18. à la promotion de l'éthique de la délibération et de la décision, et leur mise en œuvre ;
19. à des innovations permettant une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes et de toutes les populations : droit de vote aux personnes étrangères régulièrement établies, reconnaissance du vote blanc, limitation stricte des cumuls de mandats et fonctions ;
20. à la mise en place d'un meilleur contrôle citoyen sur la dépense publique ;
21. à l'affectation de crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux ;
22. à la régulation étroite des activités financières pour les relier à leur fonction économique.

Renforcer les actions contre les inégalités, exclusions, discriminations et maltraitements :

23. en fixant les règles d'un contrat fiscal juste et redistributif pour faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel ;
24. en faisant de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée ;
25. en évaluant puis relançant les politiques d'accès de tous aux droits de tous: alimentation, logement, énergie, santé, culture, etc. ;
26. en s'appuyant sur la participation et les capacités des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans le cadre du développement des territoires.

Revivifier le " vivre ensemble ", notamment :

27. en recherchant avec les jeunes les conditions de leur pleine participation à la société ;
28. en généralisant progressivement le service civique pour qu'il s'étende peu à peu à tous les jeunes et à tous les âges ;
29. en redéfinissant les finalités et les moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.

Rendre l'Union européenne plus vivante, démocratique, sociale et plus active à l'extérieur :

30. en dotant le budget européen de ressources propres, afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes ;
31. en promouvant des équilibres écologiques soutenable pour préserver la planète ;
32. en intensifiant les partenariats et le co-développement avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen.

Mise en œuvre des engagements

La mise en œuvre des 32 engagements qui précèdent relève de la conscience de chacun et des orientations retenues par les organisations adhérant au Pacte civique. Toutefois, pour que les choix faits soient à la fois rigoureux et cohérents, les moyens suivants devraient être envisagés. Ces moyens sont souvent issus des fiches thématiques préparatoires.

Ils ne sont pas exhaustifs. Ils seront affinés, amendés et complétés, notamment pour tenir compte des débats et des travaux des ateliers thématiques qui se dérouleront lors des journées de lancement du pacte civique, les 14 et 15 mai 2011.

Engagements personnels

Engagement 1 : *Se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités, notamment à l'égard de ses proches.*

Par exemple :

- Rechercher un juste équilibre entre les temps que l'on consacre à la satisfaction de ses besoins matériels, relationnels, intellectuels et spirituels.
- Dans les lieux de vie, respecter les rythmes de chacun.
- Chaque année, se donner un temps particulier pour approfondir sa vision de la démocratie et pour la confronter avec sa pratique, selon des modalités à définir par chacun.
- Être conscient de son désir excessif potentiel de pouvoir et s'efforcer de le transformer en désir de service et de sens.

Engagement 2 : *Participer de manière constructive au débat public et prendre part aux votes.*

S'informer et se former :

- Parmi les lieux ou les domaines de la vie en société, choisir celui ou ceux dans lesquels on s'engage à contribuer au progrès de la démocratie.
- Dans les différents débats auxquels nous participons, contribuer à la constitution d'un patrimoine de faits partagés et procéder à l'examen rigoureux des situations.
- S'attacher à respecter et faire respecter l'éthique du débat en évitant les comportements toxiques tels que déformer le discours d'autrui, généraliser abusivement à partir d'un fait ponctuel ou d'une expérience réduite, ou prétendre à un consensus non partagé par tous.
- Faire évaluer par d'autres sa capacité d'écoute, et se former à l'écoute d'autrui.

Engagement 3 : *Assumer ses obligations de contribuables et d'assureurs/assurés sociaux.*

- Payer ses impôts et cotisations sociales sans rechigner ni frauder.
- Éviter de pactiser sous une forme ou une autre avec le travail non déclaré.
- Faire usage des services de la collectivité en fonction de ses besoins réels et de ses capacités.
- Participer aux débats sur l'évaluation des dépenses publiques et sur les choix qui les justifient.

Engagement 4 : *Consacrer du temps et/ou de l'argent à des engagements d'intérêt collectif, de solidarité ou syndicaux.*

- Identifier ceux de ses comportements qui peuvent être, consciemment ou non, générateurs d'exclusion dans les différents champs de son activité et y remédier.
- Prendre sa part dans la lutte contre les exclusions, à la mesure de ses moyens, dans sa famille, son voisinage, ses relations, son activité professionnelle.

Engagement 5 : *Aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre-ensemble.*

- Faire effort de connaître et de comprendre la situation et le comportement des personnes, plutôt que de les juger.
- S'engager dans des projets citoyens favorisant la mixité sociale.

Engagement 6 : *Reconnaître le droit à la parole de chacun et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.*

- S'initier aux différentes démarches participatives utilisées (croisement des savoirs, thérapie sociale, sociocratie, construction de désaccords, théâtre forum, etc.).
- Veiller à ne pas laisser la parole accaparée et interprétée par certains pour que tous puissent se faire entendre.

Engagement 7 : *Lutter contre les gaspillages et adopter des modes de vie qui préservent la planète.*

- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée, notamment auprès des plus jeunes, par exemple en réduisant la consommation carnée.
- Acheter, dans la mesure des possibilités, des produits et services de l'agriculture biologique ou raisonnée, du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire.
- Privilégier les formes d'épargne solidaire ou éthique.
- S'efforcer de mesurer et de réduire son empreinte écologique personnelle.

Engagements des organisations (et des membres des organisations)

Les organisations et mouvements, ainsi que leurs membres, s'engagent à :

- Évaluer le déroulement des débats et les conditions de la délibération au sein des organisations afin de les améliorer : en particulier, ouvrir les débats à des participants inhabituels, ou négligés, et mettre en œuvre des méthodes innovantes pour gérer les désaccords.
- Analyser les conditions dans lesquelles sont préparées et prises les décisions.
- Évaluer la mise en œuvre des quatre impératifs du pacte : créativité, sobriété, justice, fraternité.

Engagement 8 : *Dans l'éducation, promouvoir les talents et de faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition :*

- Mettre en œuvre une pédagogie qui valorise tous les types de compétences et de talents et pas seulement les aptitudes à l'abstraction et à la verbalisation.
- Développer la collaboration entre parents, enseignants, éducateurs, psychologues, assistants sociaux, notamment dans les quartiers difficiles.
- Accompagner les familles dans leur projet d'éducation plutôt que sanctionner leurs carences.
- Rétablir pour les candidats à l'enseignement de tous niveaux une véritable formation professionnalisante.
- Renforcer l'encadrement des établissements (surveillants, animateurs, personnel infirmier).

Engagement 9 : *Dans les collectivités locales, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable sans exclusive ni exclusion, et faire en sorte que :*

- Le lien social, notamment intergénérationnel, soit actif et vivant.
- Les logements sociaux représentent 20% au moins du parc immobilier, dont au moins un tiers accessibles aux plus bas revenus.
- Un programme efficace en faveur du développement durable soit mis en place, dans ses trois composantes sociales, économiques et environnementales ; il visera notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à favoriser la commercialisation des produits agricoles en circuits courts.

- Le service civique soit activement promu au plan local afin de renforcer la mixité intra et intergénérationnelle et non comme un substitut à l'insuffisance d'emploi.
- Le développement des associations de solidarité soit favorisé par des mesures facilitant l'engagement bénévole de tous.
- Les diverses situations d'exclusions ne soient pas cachées, mais mises en lumière afin d'entraîner la mobilisation de tous pour y remédier.

Engagement 10 : *Dans les entreprises, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie. A cet effet :*

- S'opposer aux licenciements qui ont pour seul objectif d'accroître les dividendes ou d'améliorer les cours de bourse.
- Réduire l'échelle des revenus avec l'objectif de la ramener à un niveau raisonnable, selon des critères à définir.
- Lier une partie substantielle de la part variable de la rémunération des managers à la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'entreprise.
- Dans le cadre d'une gouvernance élargie, diversifiée et transparente, renforcer la responsabilité sociale et environnementale, en dialogue et négociation avec les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel ainsi qu'avec les autres « parties prenantes », en se rattachant à un label reconnu.
- Prendre sa part dans la lutte contre les exclusions par l'embauche et la formation de chômeurs de longue durée et de jeunes peu qualifiés.

Engagement 11 : *Dans les organisations syndicales, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles :*

- Élaborer des propositions pour augmenter leur nombre d'adhérents, notamment les jeunes, et leur audience.
- Combattre pour le droit de tous à un travail de qualité et à temps choisi autant que pour l'augmentation du pouvoir d'achat.
- Porter des revendications qui soient profitables à l'ensemble des salariés et qui ne privilégient pas une catégorie de salariés au détriment d'une autre.
- Faire en sorte que la condition des salariés des entreprises sous-traitantes soit équivalente à celle des entreprises commanditaires.
- Élargir le champ des revendications et du dialogue social aux sujets de la responsabilité sociale de l'entreprise et de sa contribution à l'intérêt général.
- Promouvoir au sein des organisations syndicales et/ou en partenariat avec les associations de solidarité l'expression organisée et collective des personnes en situation de chômage et d'exclusion.

Engagement 12 : *Dans les associations et organismes de l'économie sociale et solidaire, respecter ses finalités, les réactualiser, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous :*

Respecter scrupuleusement, de part et d'autre, la charte des engagements réciproques de 2001 entre l'État (et les collectivités publiques) et les associations, en particulier : établir des relations fondées sur le contrat, la durée, la transparence et l'évaluation, et organiser dans la durée les financements.

Engagement 13 : *Dans les banques et organismes financiers, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations :*

- Lier étroitement la prise de risque et la créativité financière à l'utilité économique et sociale des opérations réalisées et pouvoir en justifier.
- Soumettre aux actionnaires les règles de détermination des bonus.
- Promouvoir l'actionnariat responsable ainsi que les formes d'épargne et de monnaies éthiques et solidaires.

Engagement 14 : *Dans les fonctions publiques et services publics, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive :*

- Favoriser les échanges avec les collègues ou supérieurs hiérarchiques, notamment lorsque sont envisagées des décisions qui paraissent à certains contraires à l'intérêt général.
- Valoriser les comportements qui garantissent la meilleure qualité de service public au citoyen usager, quelle que soit en outre sa condition sociale et la nature de sa demande.
- Développer des formations sur l'écoute et l'accueil des personnes en difficulté pour les personnels au contact avec ces publics.
- Ne pas dissocier la prestation technique et la relation, et s'organiser en conséquence.
- Mettre en place d'authentiques dispositifs d'écoute et d'expression organisée des usagers, en liaison avec les associations de solidarité.
- Mettre en œuvre des actions exemplaires de responsabilité sociale et environnementale, notamment dans la cadre des marchés publics.

Engagement 15 : *Dans les médias, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers :*

- Proposer aux animateurs de blogs et aux gestionnaires de sites internet d'adhérer à une « Charte de l'Internaute Démocrate » à construire, garantissant le respect des personnes et l'acceptation du pluralisme.
- Rendre le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) indépendant, revoir sa composition et son mode de recrutement. Rétablir le principe d'une nomination du patron des chaînes de télévision publiques indépendante du pouvoir exécutif.
- Développer l'éducation aux médias systématiquement à tous les niveaux de la scolarité. Soutenir également sur le plan financier les associations développant des activités d'éducation aux médias auprès des adultes.
- Organiser l'animation et la participation aux débats en sorte que le souci de l'audience ne conduise pas à les fausser.

Engagements 16 : *Dans les communautés spirituelles et courants de pensée organisés, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.*

(A compléter dans le cadre d'un groupe de travail)

Engagement 17 : *Dans les partis politiques, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe, et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile*

(A compléter dans le cadre d'un groupe de travail)

Engagements citoyens, engagements des responsable politiques

Pour améliorer la qualité démocratique

Engagement 18 : *Promouvoir l'éthique de la délibération et de la décision, et leur mise en œuvre :*

- Dans la délibération, être conscient de son désir potentiel de prendre le pouvoir, et s'efforcer de la maîtriser dans l'écoute de l'autre.
- Créer un « Observatoire de l'éthique du débat et de la qualité démocratique », chargé notamment : a) de mettre en place une pédagogie de l'éthique du débat ; b) de faire un rapport annuel sur les conditions du débat public et de la délibération collective ; c) de faire des recommandations sur l'utilisation de divers outils et méthodes favorisant le débat ; d) d'examiner l'implication des diverses catégories sociales et de différentes générations dans les débats.
- Revoir les conditions de fonctionnement de la Commission du débat public, en nommant un président stable, en lui accordant un pouvoir d'auto-saisine et en lui attribuant des moyens propres.
- Se donner les moyens nécessaires pour organiser régulièrement des débats sur les grandes orientations que l'Union européenne envisage d'adopter.

- En faire de même sur les grands dossiers qui concernent tous les habitants de la planète.
- Relancer des fonctions et outils de la planification, en particulier pour instruire les grands débats collectifs, et proposer des options.

Engagement 19 : *Innover pour améliorer la représentation des populations :*

- Donner le droit de vote et de candidature aux élections locales aux personnes étrangères régulièrement établies.
- Initier des débats innovants avec les jeunes ainsi que des campagnes attractives pour eux d'inscription sur les listes électorales.
- Développer la démocratie locale : reconnaître aux conseils de quartier, aux associations de locataires et aux associations de voisinage une vraie représentativité.
- Envisager les innovations suivantes : reconnaissance du vote blanc, recours au tirage au sort, conférences citoyennes, représentation des générations futures, présence d'objecteurs de croissance.
- Organiser enfin le statut de l'élu et réaliser une limitation supplémentaire du cumul des mandats et fonctions ainsi que des rémunérations qui leur sont attachées, dans le temps et dans l'espace.
- Organiser des débats sur les qualités nécessaires aux candidats et futurs élus pour faire face aux situations.

Engagement 20 : *Mettre en place un meilleur contrôle citoyen sur les dépenses publiques :*

- Organiser un processus démocratique permanent d'évaluation et de révision des différentes politiques publiques en y associant dans chaque cas un jury citoyen.
- Dans les collectivités locales, proposer aux instances dirigeantes d'introduire un droit à l'initiative du contribuable-citoyen en permettant à celui-ci d'affecter une part de l'impôt à une mission publique plutôt qu'à une autre, en s'inspirant de l'expérience des budgets participatifs de Porto Alegre, et en évaluant les effets.
- Consulter impérativement le Conseil économique, social et environnemental sur les mesures de défiscalisation proposées par le gouvernement, qu'elles concernent les particuliers ou les entreprises.

Engagement 21 : *Affecter une part des crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux :*

Donner des moyens aux organisations de chômeurs et aux associations de solidarité pour les aider à s'organiser et à prendre part dans de bonnes conditions au débat public, notamment en les faisant participer aux instances de délibération nationales (Conseil économique, social et environnemental), régionales (Conseils économiques et sociaux de région) et spécialisées (Pôle emploi).

Engagement 22 : *Réguler étroitement les activités financières pour les relier à leur fonction économique :*

Mettre en œuvre **de nouveaux indicateurs** guidant l'action économique dans le cadre d'une approche de développement durable, instaurant une transparence des résultats et des méthodes employées et permettant une évaluation objective dans la durée et en comparaison avec d'autres nations.

Pour renforcer l'action contre les inégalités, les exclusions, les discriminations et les maltraitements de tous ordres

Engagement 23 : *Fixer les règles d'un contrat social juste et redistributif pour faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel :*

- Pour stopper la course sans fin à l'augmentation des taux de rentabilité, rendre progressif le taux de l'impôt sur les sociétés (le taux d'imposition augmentant lorsque la rentabilité du capital s'élève), d'abord en France, puis au sein de l'Union européenne.
- Accroître fortement la place de l'impôt direct par rapport à l'impôt indirect afin que chaque citoyen paie une contribution proportionnée à ses ressources à l'État central et aux collectivités locales dont

il est membre.

- Indiquer soit l'écart maximum acceptable de l'éventail des revenus et des patrimoines que la fiscalité viendrait garantir par des taux de 100%, soit un ou des taux maximum d'imposition.
- Poser les bases d'une taxation écologique de l'activité économique destinée à rémunérer les services gratuits rendus par les écosystèmes.

Engagement 24 : *Faire de l'emploi de qualité pour toutes et tous et à temps choisi une priorité nationale réelle et partagée :*

- Organiser un « Grenelle » du retour au plein emploi en France.
- Pour sécuriser les parcours professionnels, adapter les systèmes de protection sociale aux pratiques contractuelles en vigueur sur le marché du travail et prendre en compte soigneusement les périodes sans emploi ou en sous-emploi.
- Afin de diminuer le recours aux minimas sociaux, étendre l'assurance-chômage aux chômeurs non indemnisés et de doter Pôle-emploi des moyens dont il a besoin, universaliser le régime de l'assurance-chômage, les trois fonctions publiques étant mises à contribution dans un esprit de solidarité (employeurs + agents).
- Créer progressivement une obligation d'embauche des chômeurs de longue durée sous peine du paiement d'une taxe dont le produit sera affecté au financement des emplois aidés.

Engagement 25 : *Relancer les politiques d'accès de tous aux droits de tous: logement, santé, culture, etc. :*

Après évaluation de l'impact des lois sur l'exclusion et la pauvreté, relancer les politiques d'accès de tous aux droits de tous dans les domaines des six droits fondamentaux mentionnés à l'article 1 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ; à cet effet :

- Garantir un revenu de dignité, indexé sur le SMIC, qui permette de vivre de façon autonome.
- Se donner les moyens de respecter rigoureusement la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO), démontrer ses effets mobilisateurs et déclencher sa 2^{ème} phase : la production des logements nécessaires.
- Garantir la pérennité de la loi sur la couverture maladie universelle et la faire appliquer par l'ensemble des acteurs de santé : lutter contre les discriminations à l'égard des porteurs de la carte CMU.
- Créer les conditions d'un réel respect de la dignité des personnes vulnérables : prisonniers, immigrés, personnes âgées, handicapés...
- Faire en sorte que la discrimination sur des signes visibles de pauvreté (adresse, nature des ressources, parcours scolaire...) devienne moralement inacceptable et légalement interdite.
- Permettre un **accès stable aux grands réseaux de la vie moderne** (électricité, eau, téléphone, télévision, internet...).

Engagement 26 : *S'appuyer sur la participation et les capacités des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans la cadre du développement des territoires.*

(A compléter)

Pour revivifier le vivre-ensemble

Engagement 27 : *Rechercher avec les jeunes les conditions de leur pleine participation à la société :*

Ouvrir le RSA à tous les jeunes qui s'engageront dans un parcours d'insertion organisé ou dans une formation qualifiante.

Engagement 28 : *Généraliser progressivement le service civique à tous les jeunes et à tous les âges :*

Promouvoir des expériences de service civique, en vue de le rendre à terme, universel et intergénérationnel.

Engagement 29 : *Redéfinir les finalités et les moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.*

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

Pour rendre l'Union européenne plus vivante, plus démocratique, plus sociale, et plus active à l'extérieur

Engagement 30 : *Doter le budget européen de ressources propres afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes :*

- Rechercher une meilleure articulation des politiques agricoles françaises, européennes et mondiales.
- Pour augmenter le budget européen, communautariser l'impôt sur les sociétés et mettre en place un taux progressif afin de freiner la course aux rentabilités exagérées. Ou mettre en place une taxe de type Tobin ou carbone.
- Poursuivre vigoureusement l'action visant à mettre fin aux paradis fiscaux, incompatibles avec l'existence d'une communauté mondiale.
- Défendre le principe d'un impôt mondial destiné à réduire les écarts de développement.

Engagement 31 : *Promouvoir un équilibre écologique en Europe pour aider la planète :*

- Faire d'une empreinte écologique durable un objectif central de l'Union européenne, et s'organiser à cet effet en donnant aux citoyens et aux organisations les informations leur permettant de la mesurer et d'agir en conséquence.
- Au plan international, plaider pour une nouvelle gouvernance sur les questions énergétiques et alimentaires.

Engagement 32 : *Intensifier les partenariats et le co-développement de l'Europe avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen :*

Coordonner les politiques nationales et européennes en matière d'aide au développement (APD) et accroître le co-développement.

(A compléter)

Engagements du pacte civique Bulletin d'adhésion personnel

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Té l.:

A titre facultatif :

Age :

Activité

professionnelle :

Activité associative, syndicale :

Par cette adhésion je m'engage personnellement à mettre en œuvre et promouvoir globalement les engagements du Pacte civique.

Plus précisément et compte tenu de mes intérêts je mettrai particulièrement en œuvre et promouvoir les engagements suivants (inscrire le(s) numéro(s)) :

.....

Je formule un commentaire ou une réserve sur tel ou tel engagement (inscrire le(s) numéro(s)) :

.....

.....

J'accepte que mon nom figure sur des listes de soutien au Pacte civique

Oui

Non

Je suis prêt à participer à des groupes de réflexion et/ou de mise en œuvre des engagements du Pacte civique

Date et signature

Engagements du pacte civique Bulletin d'adhésion organisation

Nom de l'organisme :
Statut :
Adresse :
Personne référente :
E-mail :
Qualité du signataire de la présente adhésion :
(au nom de l'organisme) :
E-mail :

Par cette adhésion, j'engage collectivement mon organisation à respecter et promouvoir globalement les engagements du Pacte civique.

Plus précisément et compte tenu des objectifs de mon organisation, je soutiendrai et promouvoir plus particulièrement les engagements suivants (inscrire le(s) numéro(s)) :

.....
.....

J'informerai les membres de mon organisation de l'adhésion de celle-ci et leur proposerai d'adhérer individuellement aux engagements du pacte civique.

Le cas échéant, mon organisation formule un commentaire ou émet une réserve sur tel ou tel engagement (inscrire le(s) numéro(s)) :

.....
.....

Date et signature